NUMÉRO 56
2022

MÉRIBEL
CŒUR DES 3 VALLÉES

À CŒUR OUVERT

LES ALLUES

La **LETTRE D'INFORMATION** de la commune des **ALLUES**

NUMÉRO SPÉCIAL

Budget 2022

Gestion budgétaire maîtrisée et projets pour soutenir le dynamisme du territoire

ÉDITO

Après un bel hiver 2021-2022 pour notre station, sous le signe de la reprise économique, le budget communal, adopté fin mars par le Conseil municipal, est le reflet de la vitalité de notre vallée.

Nous pouvons souligner la stabilité exceptionnelle de la fiscalité de la commune et le gel des impôts communaux qui n'ont pas augmenté depuis 8 ans.

Cependant, le contexte économique mondial est très incertain : le prix des énergies flambe du fait de la guerre en Ukraine, tout comme les coûts de construction du fait de la crise sanitaire.

Afin que les projets que nous souhaitons mener soient le moins impactés par ces crises, nous veillerons à conjuguer stabilité fiscale et maintien de la qualité des services dans la vallée.

Découvrez donc le budget 2022, les grands projets pour l'année ainsi que ceux s'inscrivant dans la démarche vertueuse « Méribel 2038 ».

Le Maire,
Thierry Monin

UN BUDGET CONSOLIDÉ DE 83 119 488 €

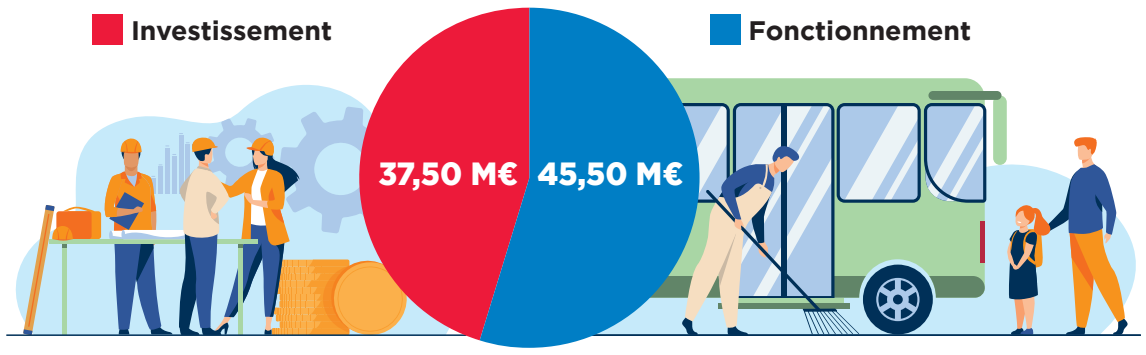

Détail du budget consolidé :

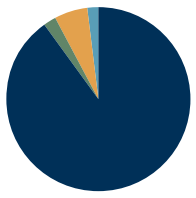

Principal
74 858 128 €

Eau et assainissement
2 021 974 €

Parc olympique
4 787 107 €

Parkings
1 452 278 €

Budget autonome du Centre Communal d'Action Sociale : 898 372 €
Ce budget permet notamment d'assurer le fonctionnement des trois foyers logements Cassines A, B et C.

BUDGET PRINCIPAL 2022

Fonctionnement : 40 256 227 €

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la collectivité : charges à caractère général (acquisition de matériel, entretien de voirie, déneigement, électricité, eau, etc.), charges de personnel, subventions, intérêts de la dette, etc.

Recettes de fonctionnement

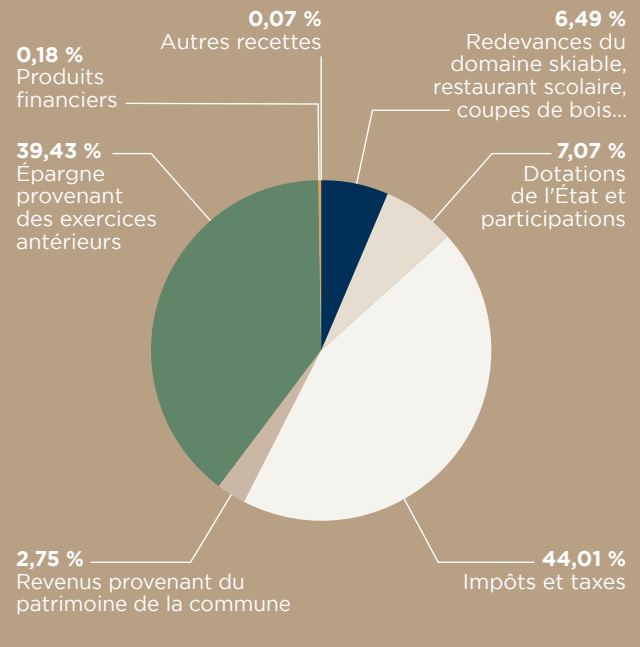

Dépenses de fonctionnement

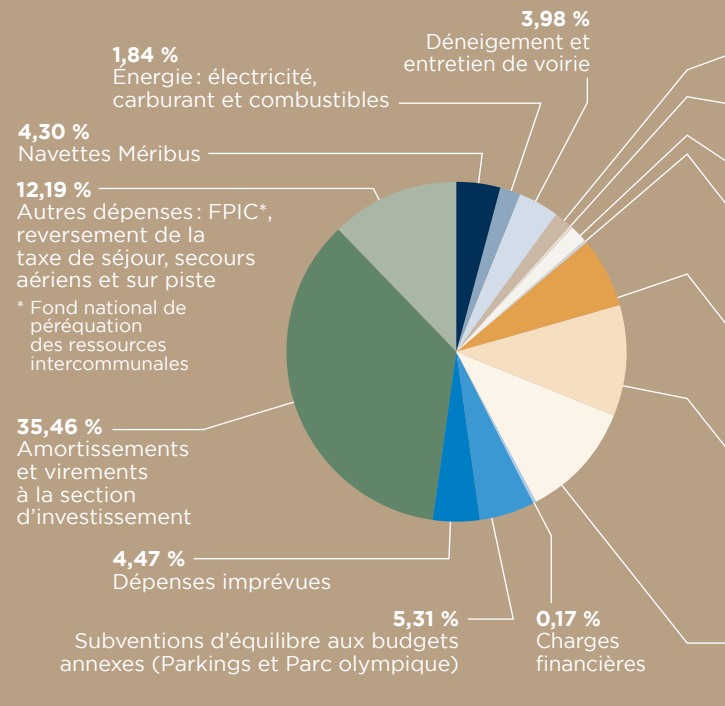

Zoom sur les recettes 2022

Les recettes sont issues de la fiscalité locale, de l'activité économique dans la vallée et de la dotation de l'État.

FISCALITÉ

Pas d'augmentation des impôts locaux depuis **8 ANS**

Recettes fiscales en 2022 : 15 067 000 €

- Taxe d'Habitation*
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties**
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties
- Cotisation Foncière des Entreprises
- Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Autres ressources fiscales indépendantes des taux votés

*Taxe d'habitation des résidences secondaires et ressources de compensation. En effet depuis le 1er janvier 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales est transférée à l'État, pour achever sa suppression progressive d'ici 2023.

**Au niveau national, concernant la taxe sur le foncier bâti, la taxe départementale a été supprimée au profit d'une taxe communale. Ce mécanisme n'engendre aucun changement pour le contribuable.

Autres recettes fiscales en 2022 : 3 514 000 €

- Droits de mutation (mutations à titre onéreux d'immeubles ou de droits immobiliers : usufruits, nue-propriété, servitudes foncières, emphytéose...)
- Taxes sur les remontées mécaniques
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau
- Taxe sur l'électricité
- Taxe de séjour

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : EN BAISSE

- 57,7 %

de dotation de l'État (passant de 3,31 M€ en 2014 à 1,40 M€ en 2022).

AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Redevances d'occupation du domaine public . . . . . 2 033 250 €
- Refacturation des mises à disposition du personnel communal au CCAS, au budget annexe des Parkings, à la Communauté de communes 256 535 €
- Coupes de bois . . . . . 140 000 €
- Stationnement (redevance + forfait post-stationnement) . . . . 70 000 €
- Restaurant scolaire . . . . . 65 000 €
- Autres remboursements . . . . . 45 834 €
- Concessions cimetière . . . . . 800 €

Zoom sur les dépenses 2022

Charges de personnel : **stables** depuis **2015**

SUBVENTIONS

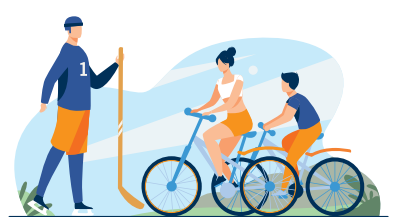

Sport

814 893 €

Formation des jeunes, animation et soutien aux associations locales (Club des Sports, Hockey Club, Aéroclub...).

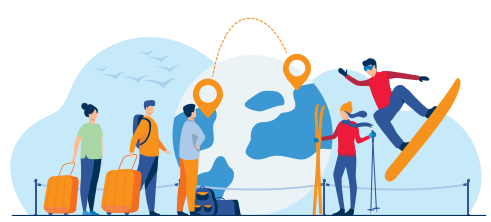

Tourisme

2 923 000 €

Soutien au rayonnement de la vallée via une subvention à Méribel Tourisme, en plus du reversement de la taxe de séjour (762 000 € prévus en 2022).

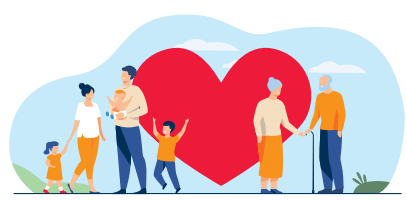

Associations locales

55 354 €

Soutien à la section locale des anciens combattants, à l'association Terre des Allues, à l'association des Parents d'Élèves, aux agriculteurs de la vallée, à l'amicale des sapeurs-pompiers...

1,60 %
Entretien de bâtiments, nettoyage de locaux

0,39 %
Écoles : restaurant scolaire, transport, fournitures…

1,67 %
Honoraires avocats, frais de contentieux

0,23 %
Administration générale : frais d'affranchissement, téléphonie, cérémonies

6,61 %
Dépenses courantes : illuminations festives, petites fournitures, assurance, taxes…

10,58 %
Charges de personnel

11,19 %
Subventions, service incendie

Investissement : 34 601 901 €

La section d'investissement présente les crédits qui seront engagés au cours de l'année et qui découlent de la mise en œuvre du Plan pluriannuel des investissements.

Recettes d'investissement

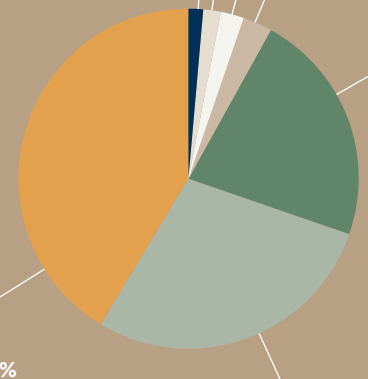

Dépenses d'investissement

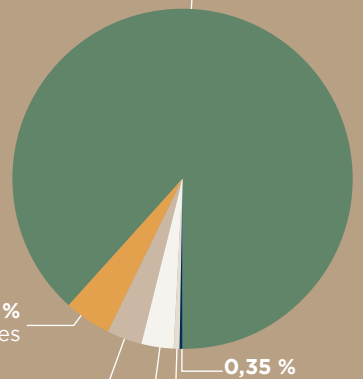

Investissements 2022

Les dépenses garantissent un service public de qualité et accompagnent les besoins des acteurs locaux.

PRINCIPAUX PROJETS EN COURS

Attractivité
- Rénovation de la Maison de la réserve à Tuéda . . . . . 330 000 €
- Modernisation du centre équestre . . . . . 317 540 €
- Création d'un chalet de chronométrage sur le stade de slalom . . . . . 300 000 €
- Concours et maîtrise d'œuvre pour le transfert du Musée des Allues au presbytère . . 250 000 €
- Réaménagement des locaux du ski club . . . . . 120 000 €
- Étude de réalisation de la Via 3 Vallées vers la vallée des Belleville. . . . . 36 000 €

Entretien, confort et sécurisation
- Habillage de 51 Points d'Apport Volontaire et aménagements complémentaires . . . . . 612 000 €
- Reprise de l'étanchéité de la dalle H1 à Mottaret . . . . . 465 315 €
- Études et travaux pour la réhabilitation des logements de l'Office de Méribel. . . . . 450 000 €
- Refonte de 9 abris bus . . . . . 349 800 €
- Création d'un cheminement piéton entre celui du Centre Technique Municipal et la route de La Gittaz. . . . . 172 000 €
- Restructuration de l'entrée du chemin des Anémones à Mottaret. . . . . 151 266 €
- Extension du local commercial de la Croix de Verdon . . . . . 101 750 €
- Habillage de 18 armoires fibre. . . . . 99 840 €
- Modernisation du système de vidéoprotection . . . . . 36 500 €

Réhabilitation et maîtrise énergétique
- Renouvellement du parc d'éclairage public. . . . . 357 875 €
- Remplacement de la chaudière à l'école de Méribel . . . . . 208 160 €
- Étude pour la rénovation énergétique de l'Office de Méribel . . . . . 170 000 €
- Étude pour la réhabilitation de la Maison Bonnevie aux Allues . . . . . 90 000 €

Dette communale

La dette est constituée de l'ensemble des emprunts en cours et des intérêts au titre de ces emprunts.

Capacité de désendettement de la commune : 0,3 année

Quand il faut moins d'un an à la commune pour rembourser intégralement tous ses emprunts, il faut en moyenne 8 ans pour les autres communes en France.

À noter : l'essentiel de la dette provient du budget annexe Eau et assainissement.

Alain Etiévent

adjoint aux finances

Pénurie et hausse du prix des matières premières : le secteur du bâtiment fait actuellement face à une importante crise économique.

Cette crise se répercute sur les acheteurs publics et tout particulièrement sur la Commune des Allues. Il est difficile pour la collectivité de recevoir des offres dans certains domaines d'activité tels que le gros œuvre, la maçonnerie ou encore la charpente.

Sur les dernières consultations lancées par la collectivité dans ces domaines, environ 80 % des offres excédaient les crédits prévus initialement au budget. Certaines consultations demeurent même sans réponse.

Les entreprises ne veulent pas s'engager sur des montants et quantités qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir assurer et respecter. Il est donc recommandé par les instances nationales de prévoir des clauses permettant de faire face aux incertitudes et de conduire des projets de façon flexible (délais d'exécution, paiement par acompte…).

> **« Malgré ce contexte incertain, élus et agents de la collectivité sont mobilisés** pour que les projets avancent ! »

MÉRIBEL 2038

La Commune travaille à l'avenir de la vallée. Elle s'est engagée dans une démarche de développement durable, « Méribel 2038 », pour un développement viable sur le plan économique, responsable sur le plan environnemental et épanouissant sur le plan humain.

UN BUREAU D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ POUR ACCOMPAGNER LA COMMUNE

Après consultation, un marché a été attribué à AGATE, Agence Alpine des Territoires, car elle bénéficie d'une large connaissance des collectivités et du contexte local. L'équipe prévue est pluridisciplinaire et répond à toutes les compétences requises en matière de transition écologique.

Expérimentée dans la concertation, l'accompagnement à la transition écologique des territoires et aux réflexions stratégiques, l'agence a présenté une méthodologie adaptée qui répond avec pragmatisme à l'ensemble des besoins de la commune.

Elle pourra se voir confier des missions dans les champs suivants :

- Conseils et accompagnement méthodologiques et stratégiques en matière environnementale
- Animation et conduite de réunion/séminaires/groupes de travail
- Rédaction de contenus et de communication

Accord-cadre sur 4 ans, plafonné à 48 000 € TTC /an

RÉALISATION D'UN BILAN CARBONE

La commune s'engage dans la réalisation de son bilan carbone. Le bureau d'études DAMOÉ a été retenu à la suite d'un appel d'offres pour accompagner la mairie dans sa réalisation.

Réaliser le bilan carbone, c'est comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de la mairie, de ses partenaires et délégataires de service public. **Voici une illustration des activités prises en compte pour réaliser ce bilan :**

Ce bilan permettra de connaître les émissions de CO_2 de la collectivité sur l'année de référence 2019, pour permettre de se fixer des **objectifs de réduction quantifiables** et établir un plan d'actions adapté et priorisé.

Coût du bilan carbone . . . . . 37 800 € TTC

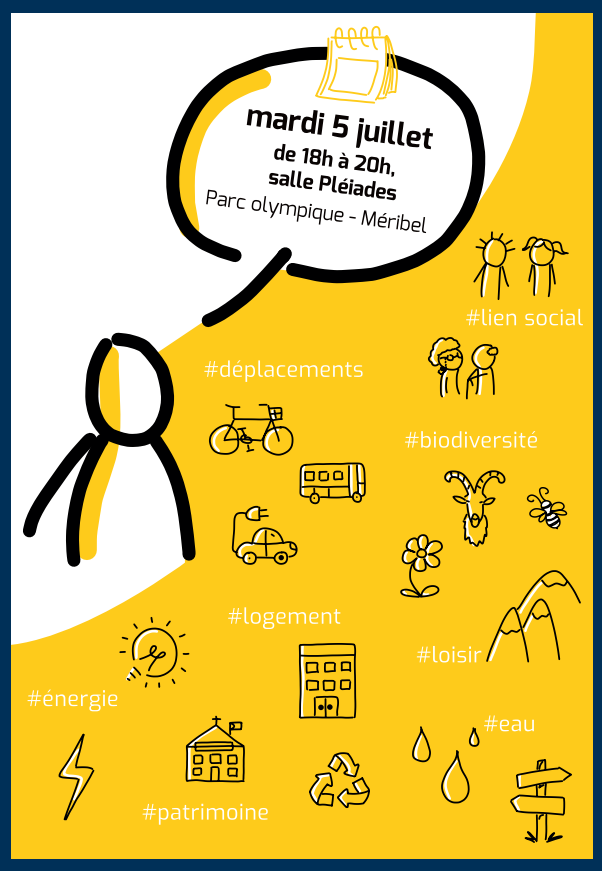

Les ateliers Méribel 2038 : ensemble, imaginons la vallée de demain !

Découvrez et participez au projet Méribel 2038, pour une transition écologique et sociale de la vallée qui nous ressemble.

RDV mardi 5 juillet de 18h à 20h, salle Pléiades au Parc olympique à Méribel.

Un espace enfant est prévu pour leur permettre de contribuer également.
N'hésitez pas à venir en famille !
Un pot convivial clôturera ce moment.

En savoir + sur
le déploiement de la fibre, les travaux du printemps, l'agenda de l'été ou Méribel 2038, RDV sur

www.mairiedesallues.fr

Les numéros utiles

Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20

Publication périodique gratuite éditée par la commune des Allues
> Directeur de la publication : Th. Monin
> Comité de rédaction : T. Falcoz, A. Étiévent, M. Schilte, F. Surelle, F-J. Mathex, V. César, J-P. Santon, O. Dupont, M. Tatout.
> Responsable de la communication : Coline Schneider
> Conception graphique : Espuma
Maquette : Thuria - D15786
> Rédaction : Services de la mairie des Allues
> Distribution : par voie postale, en mairie des Allues, dans les Offices de tourisme
> Crédit photo : Méribel Tourisme (S. Aymoz), Freepik.com, Noun Project (Made).
> Téléchargeable sur : www.mairiedesallues.fr